



Centre Météorologique
de GUADELOUPE

Niveau de vigilance : **ORANGE**
Danger : **Cyclone**

Bulletin de suivi n°9 pour la Guadeloupe
Episode n°29-GD

Emis le : vendredi 20 octobre 2023 à 17h24 légales (soit 21:24 UTC)
Par : Centre Météorologique de Guadeloupe
Date et heure du prochain bulletin : vendredi 20/10/2023 vers 23 heures légales.

Début d'événement : en cours.

Fin d'événement estimée : dimanche 22/10/23 à 17 heures au plus tôt.

Situation actuelle :

Ouragan de catégorie 1 TAMMY

Position estimée le 20-10-2023 à 21 UTC : 14.3 N 59.2 W

Distance de la Guadeloupe au centre du phénomène : 332 km

Déplacement : ouest-nord-ouest 290 degrés à 11km/h - **Pression au centre** : 991 hPa

Vent max sur 1 mn : 65 nœuds (120 km/h) **Rafales** : 80 nœuds (150 km/h)

Tammy s'est renforcé et est devenu un ouragan de **catégorie 1**.

Selon le scénario le plus probable à l'heure actuelle, le centre de TAMMY est prévu passer à proximité immédiate de Guadeloupe dans la matinée de samedi.

Prévisions :

Peu de changement depuis les dernières prévisions.

Fortes pluies et orages

Ce vendredi, les averses persistent en soirée et nuit suivante, avec un risque orageux augmentant également.

Samedi, les averses sont très fréquentes et orageuses. Elles peuvent donner beaucoup d'eau en peu de temps.

Le pic d'activité devrait avoir lieu entre samedi et dimanche, à l'arrière du système, avec des pluies **diluviennes** et accompagnées de nombreux orages pouvant toucher toutes les régions.

Les cumuls attendus sur l'épisode sont de l'ordre de 250 millimètres (voire plus) (1mm = 1 litre par mètre carré)

Vent

Ce **vendredi**, le vent s'est établi au secteur Est à une allure modérée (25/35 km/h). Il se renforce la nuit prochaine en passant au nord-est.

Au plus fort, samedi matin, les vents moyens pourraient atteindre des valeurs comprises entre 80 et 120 km/h, voire un peu plus très localement, avec des rafales de l'ordre de **150 km/h** sur le relief et sous les orages. La partie Est de l'archipel devrait être la plus exposée.

Le vent va ensuite basculer à l'ouest et au sud-ouest dans la journée de samedi puis s'orienter sud à sud-est dimanche en gardant une allure très soutenue difficilement quantifiable pour l'instant.

Mer

La mer a déjà commencer à se creuser sous l'effet d'une houle d'Est. Cette houle est peu énergétique mais va générer des creux de 3m50 à 4m ce vendredi sur la façade atlantique, puis 5 m la nuit prochaine, voire 6 m et plus autour de la Désirade. Toutes les côtes exposées à l'Est et au Sud subiront de **forts déferlements. Des submersions de parties basses du littoral sont possibles**

Données observées :

Données du houlographe de la Grande-Vigie :

sur les dernières heures creux jusqu'à 3m70 par houle d'Est période 9 secondes.

Sur les 3 dernières heures les averses n'ont pas donné de forts cumulés:

- 6,3 à Petit-Bourg Gros Morne
- 7 mm à Goyave
- 4,7 mm à Marie-Galante Bellevue
- 8,8 mm à St Claude Matouba

Vents moyens observés en 15 et 30 km/h
rafales jusqu'à 50 km/h

Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :

VIGILANCE ORANGE CYCLONE : SOYEZ TRES VIGILANTS!

OMI1 : Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées (internet, kiosque, radio et télévision).

OMI2 : Préparer les habitations :

- 1) Consolidation,
- 2) Protection des ouvertures,
- 3) Mise à l'abri et hors d'eau des objets personnels et documents,
- 4) Organisation du stockage de nourriture et matériel divers...,
- 5) Déconnexion des systèmes de remplissage de la citerne d'eau pluviale et protection des réservoirs le cas échéant.

OMI3 : Protéger les embarcations nautiques.

OMI4 : Effectuer les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours.

OMI5 : Faire le plein de carburant de votre véhicule.

OMI6 : Prévoir une somme d'argent liquide pour pouvoir acheter des denrées de 1ère nécessité.

OMI7 : Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables dans les commerces et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, installations aériennes et échafaudage...).

OMI8 : Mettre à l'abri les troupeaux, cheptels et animaux de ferme.
